

L'Heure Bretonne

Le N° : 1 Fr.



4^e ANNÉE. — N° 178. — 19 DÉCEMBRE 1943

DIRECTION, REDACTION, PUBLICITÉ :
1, Rue d'Estrées, RENNES (Bre.).
Téléphone : 43-19

JOURNAL BRETON HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS (BRETAGNE ET FRANCE) :
Un an : 50 fr. ; 6 mois : 30 fr.
Chèque Postal : A. GEFFLOT, 25-29 Rennes.

QUI A-T-ON VISÉ ? Le prêtre ou le militant breton ?

Adieu à l'abbé Perrot

La Bretagne vient de perdre, en ce dimanche 12 décembre 1943, l'un des meilleurs de ses enfants. L'abbé Jean-Marie Perrot, dont tout le monde dans le mouvement breton connaissait le dévouement sans borne pour la langue bretonne, l'ardent patriotisme et aussi l'interminable bonté, tombait sous les balles d'un assassin.

Il est des choses que l'intelligence humaine n'arrive pas à comprendre; les raisons d'un crime aussi odieux sont de celles-là.

Car si un homme dans le mouvement breton paraissait devoir échapper et à la haine et au meurtre c'était bien l'abbé Perrot.

S'il y a des sectaires en Bretagne (et ils sont nombreux) l'abbé Perrot ne fut jamais de ceux-là. PRÊTRE, IL NE CRAIGNIT PAS DE SE RENDRE AU CHEVET DE YANN SOHIER MOURANT, SANS S'occuper DE SON CARACTÈRE DE MILITANT DE GAUCHE, NE VOULANT VOIR QUE SON AMOUR DE LA BRETAGNE ET SON SENS PROFOND DE L'APOSTOLAT QUI LES RAPPROCHAIENT TOUS LES DEUX.

Il avait l'esprit large, trop large pour être compris de certains : par de là les étiquettes, il savait juger la bonne volonté des hommes.

S'il avait l'esprit large, son cœur l'était encore plus. Il n'est pas un seul de ceux qui l'ont connu qui ne l'ait aimé. Sa générosité était proverbiale; tout ce qu'il possédait était à la disposition de ceux qui se trouvaient dans le besoin; sa maison était un asile pour les malades et les convalescents, comme le fut autrefois le manoir de saint Yves à Kermartin.

Il avait surtout cette charité du cœur qui sait comprendre et consoler; et cette sensibilité qui le faisait compatir aux peines d'autrui, ou le fit souffrir plus profondément qu'un autre de l'absence de ces consolations qu'il aurait pu trouver dans son ministère de prêtre.

(Suite en 2^e page.)

R. DELAPORTE.

La vie d'un grand serviteur de la Foi et de la Bretagne

Dimanche 12 décembre, aux environs de midi, un inconnu, âgé d'une trentaine d'années, a assailli M. l'abbé Perrot, recteur de Scrignac, qui rentrait à son presbytère après avoir célébré la grand-messe à la chapelle de Coat-Keo. Atteint de deux balles à la tête, M. l'abbé Perrot expira sept heures plus tard sans avoir repris connaissance.

Il veut sauver l'âme de la Bretagne, œuvre millénaire des Saints.

L'action du « Bleun Brug » se manifestait, notamment, par l'organisation de concours et d'examen de langue bretonne, par la publication d'ouvrages et de revues en breton, par des conférences, des expositions, des concours de chants

sent. Parmi ceux qui ont le plus marqué, citons celui de Quimper, en 1924, celui de Douarnenez, en 1929, et surtout les fêtes organisées à Plougastel-Daoulas, en 1937, pour célébrer le Millénaire de la Résurrection de la Bretagne. Le dernier Congrès du « Bleun Brug » s'est tenu à Trégulier, en 1942.

Homme d'action, M. l'abbé Perrot était aussi un remarquable écrivain breton, auteur d'une Vie des Saints, de plusieurs pièces de théâtre et de nombreux articles de doctrine, d'études et de propagande. Ceux-ci ont été publiés surtout par la revue « Feiz ha Breiz » (Foi et Bretagne), fondée en 1864, et dont l'abbé Perrot dirigeait les destinées bien avant la première guerre mondiale.

Encore plus qu'écrivain, M. l'abbé Perrot était un incomparable orateur breton. Ceux qui ont eu le bonheur de l'entendre, dans les ruines de l'abbaye de Landevennec, en 1935, par exemple, n'oublieront jamais la voix chaude et ardente de cet homme que soulève le souffle puissant d'une éloquence naturelle. Le 11 octobre 1942, M. l'abbé Perrot prononça une vibrante allocution, dans la cathédrale de Rennes, à l'occasion du 40^e anniversaire de présidence du marquis Régis de L'Estourbeillon.

Quelques jours plus tard, il fut nommé par le Préfet Régional de Rennes, membre du Comité Consultatif de Bretagne, où il représentait le « Bleun Brug » qu'il avait fondé.

Après quarante ans de labeur ininterrompu au service de sa foi et de son pays, M. l'abbé Jean-Marie Perrot disparaît tragiquement, victime de la haine aveugle qui depuis quatre ans se déchaîne sur le Monde.

Mais l'œuvre de l'abbé Perrot, elle, ne disparaîtra jamais.

L'HEURE BRETONNE.



Il était né à Plouarzel, sur la côte occidentale du Léon, le 3 décembre 1877. Ordonné prêtre, le 25 juillet 1903, il avait été nommé vicaire à Saint-Vougay, en 1904, puis vicaire à Plouguerneau et enfin recteur de Scrignac, en 1930. Depuis treize années, il assumait la lourde charge de la direction spirituelle de cette paroisse.

Lorsqu'il était vicaire à Saint-Vougay, M. l'abbé Perrot avait fondé, le 12 septembre 1905, avec l'appui du comte Albert de Mun, député du Finistère, du comte Charles de Coatiouren et du comte Gaston de Kermenguy, une organisation catholique et culturelle bretonne, sous le nom de « Bleun Brug » (Fleurs de Bruyère), dans le cadre magnifique du château de Kerjean.

Quelques mois auparavant, cet événement avait été précédé par la représentation de la pièce de théâtre « Alanig al Louarn », donnée dans la cour d'honneur du château, le 7 mars 1905. Cette pièce marquait la naissance du théâtre du « Bleun Brug », qui a connu depuis, et jusqu'à la guerre, de beaux succès populaires.

Depuis trente-huit ans, le « Bleun Brug » a poursuivi dans toute la Bretagne un travail fécond. Dans « Bretons d'aujourd'hui », M. l'abbé Perrot en a défini, lui-même, les principes, en 1936 : « Les membres du Bleun Brug s'engagent à défendre nos plus essentielles traditions bretonnes, à en maintenir l'usage et à soutenir, de toute leur influence, le renouveau littéraire de la langue bretonne, élément le plus vivace de notre nationalité, et à revendiquer pour la Bretagne le plein exercice de ses droits, en matière culturelle et linguistique, notamment en matière d'enseignement.

« Ils veulent faire une œuvre constructive dans la concorde et la clarté.
« Catholiques sans épithète, ils ont dessein de servir l'Eglise comme elle désire être servie. Bre-

et d'éloquence en breton, qui se tenaient lors des Congrès annuels de chaque été. Ces Congrès connaissent une incontestable faveur populaire, dans quelques villes ou bourgs de Bretagne qu'ils se tin-

An Aotrou Yann-Vari PERROT — TESTENI —

Ar wech kentañ e oa din, arlet en trañ e chapel gotiek muiad-bloaz-mañ, mont da bardon Itron karol.

Varia a Goad-Kev, e Skrignac, a zegouezh d'ar 15 a viz eost. War zinaou un draonienn dudius-mourbet, ha temolodet e-kreiz ur bochad gwaz uhel, ur chapel nevez-flamm e stumm keltiek, adsavet war zismantad an Iliz kozh. Ur pardon e brezhoneg penn-da-benn, — prozegegnou, kantikoù, — war bouez heñv latin an ofisoù.

Eso, e welis en e vloed, e-touez e barrezianiz eus ar menoz, an Ao. Yann-Vari Perrot, person Skrignac, adsavet ar chapel, adsavet ar pardon eot da goll. N'eo ket treet tud ar menoz war ar relijion; er e-hontrol, skouarn a roont d'ar menezioù nevez, e-hwezhet dieuzh Paris, hag a e-houenn distruj kement a ra nerzh ha pinvidigezh an eno vrezhon : ar yezh, ar gwiskadenn, ar e-hizioù, ar e-hredennoù.

Nerzh ha sheñh a gave ar pardon, dre ma 'z eo e-benn-keer d'ar menezioù nevez, eun-hag-eun. Keltiek ha brezhon, sonjit 'ta ! Lakat e oa bet da redok zoken, an taol-mañ, brusoù divalav e vije deut lakepeded d'ober reuz er gouel.

Dont a reas ar berc'hirined, daoust da eo. Na dispar e voe ar pardon. Protañ a rae an Ao. Perrot e zaouarn, hervez ur voaz a anavezzen dezhañ a viskozh da lavarout eo abaoz ouzhpenn pemp bloaz war 'n ugent.

Mousozhoarzh et dije, ha fro-tet e zaouarn gant levenez, zoken ma ne vije deut den d'ar pardon, zoken, 'meus eon, ma vije bet tao-

Rak an Ao. Perrot a oa anezhañ un den tomm e galon, ha kustum, ouzhpenn re, da gavout harz ha keolih war e hent. — Qwellit e gelaouenn « Feiz-ha-Breiz » ! Gwellit e gevredigezh, ar « Bleun-Brug » ! — Pennok e oa, ha gouestlet en doa e vuhez, e-streget e gofridi sakr a veleg, da ziv garrantez : hini Breizh, hag hini ar brezhoneg.

Arabat klask pomp pav d'ar maout. Lazhet eo bet an Ao. Perrot — den dimoc'h ha madelezhus, mar doa, — abalamour d'an div garrantez-se. Kuruset eo bet labour e vuhez gant e verzerint.

Eviden-mo, mar am eus keuz d'ur mignoa kezh, e wellin tiviziken an Ao. Perrot e-kreiz unan eus kaerañ ha sonnañ savadurioù e felz ; du-se, war ar menoz nozh hag enebour, en ur vro baour, un Iliz weas e stumm keltiek, en ur baradozig gias a wez evto'h, kistin hag avalec.

Madet en doa buhez en un dachenn varv.

Tin GARIOU.

NOTEZ BIEN CECI :

Les correspondants de l'H. B. et du P. N. B. sont priés de bien vouloir ajouter à l'adresse 11, quai Lamartine, la mention A. E. 182 RENNES.

Vers la renaissance du cabotage breton

Pour aider les patrons-artisans de la mer : une bourse bretonne des frêts

Les patrons-artisans de la mer ont, comme les capitaines armateurs, un double rôle à jouer. D'une part, ils doivent conduire leur navire, assurer sa bonne navigation et sa sécurité. D'autre part, ils doivent le gérer commercialement : en évitant les périodes d'immobilisations improductives ; en combinant, à bon escient, un programme de voyages rémunérateurs.

Ce double rôle est difficile à bien mener : il exige, chez un seul homme, des qualités très diverses. Un propriétaire de goëlette m'a assuré qu'on ne pouvait être, à la fois, bon marin et bon commerçant ; c'est un excellent marin, franc et honnête, qui, parvenu au terme de sa carrière, n'a pas amassé de fortune... Un autre m'a affirmé que les caboteurs bretons ont été ruinés par des courtiers sans scrupule qui, pour une plus forte commission, avantageaient dans la répartition du frêt, les concurrents étrangers.

Il est bien certain que le marin breton, en général, après quelques années de métier, est vite dépaycé dans le milieu des « affaires ». Son esprit droit et franc, son tempérament vif et impulsif le rendent tranchant à l'excès. Ses coeurs tapageuses n'ont pas de prise sur les chargeurs ou consignataires confortablement retranchés derrière leurs bureaux ; ceux-ci le calment vite et le renvoient satisfait de quelques bonnes paroles, de quelques vagues promesses.

C'est pourquoi, afin de bien utiliser ce complexe de qualités et de défauts, il convient de laisser jouer à chaque patron son rôle de marin

et de l'aider, seulement, en lui soufflant son rôle de commerçant ; afin qu'il ne reste pas, faute de répartition, irrité et muet, à la merci de ses perfides partenaires exotiques.

ACHAT DU NAVIRE A TEMPERAMENT

En premier lieu, il convient de faciliter au futur patron l'achat de son instrument de travail.

D'une part, le prix d'achat sera réduit grâce aux divers moyens que nous avons précédemment détaillés : constructions en bois moins onéreuses que la construction métallique et réparable le plus souvent par les moyens du bord ; réduction des types de navires ; normalisation très poussée des différentes pièces élémentaires, assemblées, ensuite, à la chaîne.

D'autre part, le prix du navire neuf sera fractionné en dix parts (par exemple) que le patron rachètera successivement ; en cinq ans, si les frêts sont constamment élevés ; en dix ans s'il subit de grosses avaries ou s'il traverse une crise de dépression financière.

Le chantier reste donc, pendant toute la durée de l'achat, copropriétaire du navire et de tous les navires de la flottille. Cette fonction coopérative exige, dans l'intérêt commun, une action concertée afin de bien exploiter le marché des frêts : afin d'éviter que, d'une part, par des offres inconsidérées, les divers patrons ne se nuisent les uns aux autres ; afin que le chantier perçoive le juste bénéfice de ses investissements, cautionnés par les navires eux-mêmes.

(Suite page 2)